

**L'Alliance française en Chine** <sup>1</sup>  
**Le cas de l'Alliance française à Pékin**  
*Dai Dongmei*  
Université des Langues étrangères de Beijing

**Résumé** : *L'Alliance française est en expansion sur le continent chinois. Profitant de l'ouverture de la Chine, elle contourne des écueils politiques, s'adapte aux lois du marché et élabore ses propres stratégies de développement pour se faire une place entre public et privé, entre national et international.*

### **Introduction**

La langue française est une affaire politique en France tant de politique intérieure que de relations culturelles internationales. La promotion de la langue nationale représente l'un des enjeux de l'exception culturelle avant d'être celui de la diversité culturelle. Ces deux notions sont récentes et visent à garder la culture en dehors de la libéralisation, ce principe économique bientôt dominant dans les échanges économiques internationaux.

En France, le privé et le public se sont mobilisés pour mener à bien une politique culturelle extérieure.

En effet, les initiatives privées ne manquent pas. L'Alliance française (AF), créée il y a 120 ans et ayant pour objectif de promouvoir la langue française à l'étranger, est exemplaire de cet appui du privé au rayonnement culturel de la France. L'AF est une association nationale qui vise l'international. Par sa formule simple mais originale, l'AF se déterritorialise, réussit même à s'implanter dans des pays de régimes politiques différents et tisse ainsi un réseau mondial.

D'autre part, les pouvoirs publics français cultivent une tradition d'intervention publique dans les affaires culturelles. Ils ont fini par faire partie du processus de décision des AF.

Sur la scène internationale, depuis une quinzaine d'années, une multiplication des acteurs et la montée en puissance du privé (des initiatives privées, des associations et surtout des actions d'organisations non-gouvernementales) se font remarquer. L'Alliance française en est un exemple par excellence. Son expansion rapide sur le continent chinois<sup>2</sup> me semble particulièrement symptomatique de l'évolution récente des relations internationales. En effet, profitant de l'ouverture et de la réforme en Chine, de son propre mode de fonctionnement souple, l'Alliance française contourne les écueils politiques, met à profit les lois du marché et fait preuve d'une grande capacité d'adaptation.

### **Contournement des écueils politiques**

D'initiative privée, l'Alliance française a été fondée en 1883 par des élites françaises soucieuses du rayonnement de la langue française à l'étranger<sup>3</sup>. Elle vise à regrouper, en France comme à l'étranger, « les amis de la France afin de maintenir ou de développer

la pratique de la langue française et le goût des cultures francophones »4. Il n'a pas fallu longtemps pour que l'Etat français s'aperçoive de l'intérêt de cette association et la relaye sur le plan politique par le réseau diplomatique. Reconnue d'utilité publique par décret du 23 octobre 1886 et régie par la loi de 1901 relative aux associations, l'Alliance française n'a pas manqué d'avoir le soutien des autorités publiques. Elle reçoit donc du Ministère français des Affaires étrangères (MAE) une partie de son financement (pourtant très variable selon les différentes AF). Le président de la République est président honoraire de l'école de Paris.

Elle possède actuellement un réseau de plus d'un millier d'Alliances à travers le monde, qui accueille environ 420 000 étudiants dans 135 pays<sup>1</sup>. Elle remplit, par ses programmes d'enseignement du français et par ses diverses activités culturelles, la mission de diffusion de la langue française et, ainsi, fait valoir les idées françaises sur les cinq continents.

Lieu de confluence du public et du privé, du national et de l'international, l'Alliance Française se dote d'un réseau mondial, au point d'être appelée multinationale culturelle. Ayant pour vocation la promotion de la langue française dans le monde, son impact ne se limite pourtant pas à l'aspect culturel. Nous voulons nous interroger, à travers ses activités sur le continent chinois, sur la capacité de l'Alliance française à devenir un acteur diplomatique, politique et économique.

### **Une organisation de droit local étrangère à toute préoccupation politique et religieuse ?**

La terre chinoise n'était pas au départ propice à l'accueil de l'Alliance française. Les fondements de l'Alliance ont dû faire face aux nouveaux enjeux en Chine. L'éducation est l'un des secteurs où la politique chinoise reste réticente à la présence étrangère, car ce domaine est communément jugé comme fondamental pour la formation des systèmes de valeurs des personnes. L'action culturelle de certains pays occidentaux en Chine, dont la France est la pionnière, a été longtemps considérée comme assimilable à la colonisation culturelle des hégémonies impérialistes en Chine. Les autorités chinoises y entrevoyaient le risque d'occidentalisation totale de la jeunesse chinoise, d'où la prudence de l'AF dans le domaine.

La force de l'Alliance française réside dans l'originalité et la souplesse de son organisation. Placée sous la gestion d'un comité élu localement, l'AF est une association de droit local. En fait, les Alliances ne sont françaises qu'en France. A l'étranger, elles prennent la nationalité du pays d'accueil et leur organisation se conforme à la loi de ce pays. C'est la souplesse du mode d'organisation de l'AF qui lui a permis de s'implanter en Chine. Tout d'abord, l'AF a accepté de développer, sous la contrainte de la loi chinoise, des modes d'organisation qui lui étaient jusque-là étrangers. Les Alliances françaises sur le continent chinois sont des écoles de coopération sino-étrangère, et non des associations au sens français du terme. Ensuite, si l'Alliance française est toujours utilisée comme label français, elle a dû adapter sa dénomination en chinois pour se conformer aux exigences de la loi. Si l'on traduit littéralement sa dénomination chinoise, elle prend le nom de centre de formation de langue française en Chine dans tous les documents officiels. Ensuite, les Alliances sur le continent chinois ont développé des partenariats avec des établissements scolaires locaux de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire uniquement des universités. De plus, elles ont voulu contourner le contrôle politique qu'exercent les autorités chinoises. A Pékin, l'Université des Langues et Cultures de Pékin (ULCP), anciennement Institut des Langues de Pékin, est depuis 1998 le partenaire de l'Alliance française de Pékin. Par rapport à l'Université des Langues étrangères de Pékin (ULEP) et l'Université de Pékin (UP) qui étaient au départ sur la liste des universités candidates, l'ULCP est plus ouverte sur l'étranger grâce à son enseignement de chinois langue étrangère. Enfin, en se proclamant « étrangère à toute préoccupation politique ou religieuse »5, l'Alliance française a la capacité d'aller sur les

terrains où les associations gouvernementales ou religieuses ne sont pas acceptées, et par la suite de rendre possibles ses diverses activités.

## **Une « diplomatie » indispensable dans les relations avec la Chine comme avec la France**

Avançant sur un terrain inconnu, la délégation générale et les directions de l'Alliance française en Chine<sup>6</sup> sont condamnés à être très diplomates, car elles ont à travailler et surtout à négocier en permanence avec leurs interlocuteurs chinois et français.

Elles ont tout d'abord à négocier avec les autorités chinoises, à commencer par le Ministère de l'Éducation : les Alliances françaises en Chine sont considérées comme des écoles de coopération sino-étrangère dont la gestion relève de la Direction générale des Relations internationales dudit ministère. Par ailleurs, conformément à la réglementation locale (Cf. la réglementation chinoise relative aux écoles sino-étrangères, actualisée en mars 2003 et entrée en vigueur en septembre de la même année <sup>7</sup>), chaque Alliance développe un partenariat avec une école chinoise de l'enseignement supérieur <sup>8</sup>. C'est d'ailleurs le partenaire chinois qui s'occupe des négociations avec le Ministère de l'Éducation.

Puis, l'AF a besoin de négocier avec le personnel chinois au sein de ses établissements. A Pékin, ce personnel n'a pas toujours les mêmes priorités que le personnel français. Certains responsables chinois veulent surtout faire de l'AF une entreprise d'éducation pour mieux profiter de l'ouverture de la Chine et de la levée des contraintes sur le marché éducatif. Quant au personnel français des Alliances françaises en Chine, tout comme l'AF de Paris, il essaie de poursuivre sa voie du milieu : ni service de l'État français à cent pour cent, ni entreprise à cent pour cent. Il adopte les règles de fonctionnement des entreprises et garde une sorte d'indépendance vis-à-vis des institutions de l'État.

Du côté français, les choses ne sont pas moins délicates. Les Alliances françaises en Chine ont également une diplomatie<sup>9</sup> à mener. D'abord et avant tout, elles ont des comptes à rendre à l'Alliance française de Paris, maison mère du réseau des Alliances, même s'il s'agit, à en croire certains, d'un contrôle symbolique et insignifiant de la part de Paris. En fait, bien des liens existent entre l'Alliance locale et celle de Paris qui vont de la création d'une Alliance à l'organisation de l'enseignement du français, en passant par la formation des professeurs et la tenue des manifestations culturelles. Ensuite viennent les liens avec l'Ambassade ou le consulat français. Ceux-ci sont d'autant plus importants que, selon les statuts de l'Alliance française, l'Ambassadeur de France en Chine est le président honoraire des Alliances en Chine et le consul général celui de l'AF de sa région. Le conseiller culturel, assisté par les attachés, s'occupe de près de l'organisation de l'Alliance. Les liens entre la délégation générale de l'AF en Chine et le Service de Coopération et d'Action culturelle pour le français sont fréquents. Une fois par semaine, la délégation générale a rendez-vous avec les personnes compétentes au service culturel. Depuis le début de l'année 2004, l'AF est associée au projet du Centre culturel français de Pékin qui a ouvert ses portes au mois d'octobre de la même année, au moment du lancement de l'Année de la France en Chine. Enfin, l'AF regroupe au sein de ses comités des sociétés françaises prestigieuses : Air France, Accor, Total, etc. Ces comités assurent ainsi une liaison avec le monde économique français. Ces entreprises, parfois sponsors des activités culturelles qu'organisent les AF à Pékin, ont dans certains cas besoin du concours de l'AF pour former leur personnel chinois. Elles s'appuient également sur le réseau de l'AF et les groupes de francophiles en son sein pour faire connaître leurs produits. Ce souci économique explique également le partenariat entre l'AF et la Chambre de Commerce et d'Industrie française en Chine.

Au sein de la partie française, les négociations ne sont pas absentes. Bien au contraire : les négociations franco-françaises accompagnent tout au long la création et le développement de l'AF en Chine. La partie française n'est pas faite d'un seul bloc. Elle est

mosaïque. L'implantation de l'AF en Chine a été au début réalisée contre la volonté forte de quelques fonctionnaires français. Si le Service de Coopération et d'Action culturelle auprès de l'Ambassade de France en Chine souligne que l'AF fait partie dudit service, l'AF pense qu'elle reçoit des instructions du service de coopération et d'action culturelle sans l'obligation de les suivre. Le Centre culturel français à Pékin accueille l'AF de Pékin dans ses locaux (celle-ci occupe tout le premier étage du bâtiment) et lui confie l'enseignement du français, un pan de la présence culturelle française en Chine. Cette répartition des tâches n'est autre qu'une résultante d'importantes négociations entre l'AF et le MAE, représenté sur la place par la mission diplomatique. L'AF paye ses propres loyers et se charge de l'enseignement du français. A travers les négociations, le réseau de l'Alliance française en Chine et les institutions françaises deviennent partenaires et se renforcent mutuellement.

Tant d'écueils politiques ayant été contournés, les professeurs français et les professeurs chinois peuvent ainsi travailler côte à côte dans un établissement, chacun selon ses intérêts. En 2004, sur le continent chinois, ils ont réussi à « vendre » 10 plus de 1 590 904 heures de cours à plus de 17 784 étudiants<sup>2</sup>. Il est clair que l'AF désirent avoir sa part de marché dans le secteur de l'apprentissage de la langue française. Elle l'a obtenue avec succès en s'adaptant aux règles de marché. Bien sûr, en tant qu'association, l'argent gagné est susceptible d'être réinvesti en vue d'un développement durable de l'école.

### **Adaptation aux lois du marché**

L'un des objectifs de la diplomatie culturelle est de viser des retombées économiques. Selon les analyses d'Alain Lombard, mises à part les recherches d'influence, de paix et de diversité, la recherche de la prospérité « est devenue un des premiers objectifs des politiques culturelles internationales »<sup>11</sup> et « un enjeu majeur de la politique culturelle internationale »<sup>12</sup>. L'AF ne déroge pas à cette réalité. Au contraire, l'objectif économique est ouvertement affiché depuis la création de l'association. Sur la couverture des premiers bulletins de l'Alliance française, on peut lire : « But de l'œuvre : la langue française donne des habitudes françaises ; les habitudes françaises amènent l'achat des produits français. Celui qui sait le français devient le client de la France »<sup>13</sup>. Le message ne peut être plus clair : les considérations économiques sont plus ou moins au cœur de cette démarche.

La tentation de devenir une entreprise est forte bien qu'exclue explicitement dans les rapports annuels du Président de l'AF de Paris. La loi de la rentabilité a régné pendant les premières années de la création de l'AF de Pékin. La conquête de la part du marché était une des priorités de l'organisation.

### **La « fièvre » des Chinois pour vivre et étudier à l'étranger**

Il n'est pas sans intérêt de rappeler dans quel contexte économique s'est développée l'AF en Chine. Le pays a ouvert ses portes depuis un quart de siècle et le plus grand exploit, réalisé par l'ouverture et la réforme du pays, est d'ordre économique. Il est convenu que les entreprises qui comptent s'imposer sur la scène économique de demain sont censées avoir aujourd'hui une part de marché en Chine, appelée désormais communément l'atelier du monde. La Chine, comme l'ont souligné Mandelbaum et Haber, « attire l'Occident comme la lumière attire les papillons de nuit »<sup>14</sup>. En fait, « en allant faire fabriquer en Chine tout ce qui lui permet de rendre son industrie de plus en plus compétitive, l'Occident croit avoir à faire à un sous-traitant, un sous-traitant d'élite certes, mais un simple sous-traitant »<sup>15</sup>.

Du côté des Chinois, Mandelbaum et Haber soulignent à juste titre que « la recherche de la meilleure éducation possible est ancrée dans le confucianisme et elle est, en même temps, un projet individuel »<sup>16</sup>. Cet extraordinaire flux d'étudiants chinois à

l'étranger, « obéit à deux stratégies : une stratégie de rattrapage pour ceux (en fait les plus nombreux) qui échouent à entrer dans les « meilleures » universités chinoises ; une stratégie d'ouverture pour les jeunes qui constatent que ces dernières ont un retard considérable sur ce qui est enseigné en Occident, surtout, aux Etats-Unis ». Les Chinois sont déjà les plus nombreux parmi les étudiants étrangers de 3ème cycle dans les pays de l'OCDE<sup>17</sup>. Les étudiants chinois sont d'autant plus libres de partir aujourd'hui qu'ils n'ont plus de contraintes administratives et qu'ils en ont les moyens financiers.

### **La France : terre d'accueil des étudiants chinois ?**

Si les Chinois préféreraient aller aux Etats-Unis au début de l'ouverture de la Chine vers l'étranger, le choix du pays de destination a connu une diversification ces dernières années. Ceci est dû principalement à trois raisons. Premièrement, les Etats-Unis ne prennent que les meilleurs, et de plus, les visas américains sont de plus en plus difficiles à obtenir, notamment après le 11 septembre 2001, ce qui ravive une concurrence déjà très forte. Deuxièmement, les autres pays du Nord, dont la France, se décident à promouvoir leur enseignement supérieur en Chine, jugeant le marché chinois de l'éducation très alléchant et trop important pour le laisser aux seules mains des Américains. La France a créé en 1998 l'agence d'EduFrance qui se charge de promouvoir l'enseignement supérieur français à l'étranger. Les Espaces EduFrance sont au nombre de 5 aujourd'hui en Chine. Ce n'est pas sans raison que le nombre d'étudiants chinois en France a été multiplié par neuf pendant la période 1998-2003<sup>18</sup>. Les efforts d'information d'EduFrance et la simplification des procédures de demande de visa d'études ont été « récompensés » par l'augmentation du flux d'étudiants chinois en France, ce qui a fait de cette dernière l'une des terres d'accueil favorites des étudiants chinois jusqu'en 2003. La tendance s'est infléchie depuis 2003, car la France a depuis pour priorité la qualité des étudiants au lieu de la quantité. La demande de français en Chine reste pourtant forte Troisièmement, la France a une bonne image aux yeux de beaucoup de Chinois : c'est pour eux un pays riche d'un patrimoine culturel important. Le lancement de l'Année de la France en Chine ne fait que confirmer ce point de vue.

Pour toutes ces raisons, l'AF entrevoit une chance à saisir. Pour bien asseoir sa place dans le marché de l'apprentissage de la langue française en Chine, l'AF a plusieurs cartes à jouer en conformité avec les règles du marché.

### **Stratégies de développement de l'AF**

L'AF prépare par son enseignement et ses manifestations culturelles une francophonie chinoise, un environnement qualifié et francophile, favorable au développement des entreprises françaises en Chine. L'envie des ces dernières de s'implanter et d'acquérir une part de marché en Chine est d'autant plus forte qu'en ce moment elles n'y sont pas très compétitives, à côté des entreprises allemandes ou américaines<sup>19</sup>. Quelles sont donc les stratégies de l'AF ?

Tout d'abord, elle exerçait un monopole sur l'organisation du test d'évaluation du français (TEF) avant de le laisser s'implanter en 2003 au Cela (le Centre d'Evaluation Linguistique et Académique). Le TEF, créé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, est pour le moment le seul examen sur le continent chinois qui permette aux étudiants chinois de s'inscrire dans une université française<sup>20</sup>. De plus, l'AF représente le plus important centre de formation pour les cours appelés les « 500 heures » : depuis l'année 2000, selon les exigences de l'Ambassade de France, une formation minimale de français est indispensable à l'obtention du visa d'étudiant. L'AF de Paris a bien compris la nouvelle donne et encourage ses filiales en Chine à entrer en étroite collaboration avec l'Ambassade de France.

Ensuite, l'enseignement du français à l'Alliance français vise une couche particulière de la société : la classe moyenne ou les Chinois relativement aisés. Il suffit de voir le

prix de l'enseignement qui est nettement supérieur à celui des classes de formation dans les universités chinoises. Il est parfois deux fois plus élevé. L'AF a récemment encore augmenté le prix de ses cours en justifiant cette hausse par deux raisons. D'une part, elle est sûre de la demande de français sur le continent chinois ; d'autre part, elle veut limiter le nombre d'étudiants pour permettre aux étudiants inscrits une meilleure formation.

De fait, l'AF attache une importance considérable à la qualité de ses produits. Car l'AF est avant tout une école de langue. Si une croissance régulière lui est assurée depuis quelques années (excepté la période du SRAS qui lui a été difficile), la qualité de son enseignement y est pour beaucoup. Outre la variété des cours proposés, la qualité des cours est la première chose à prendre au sérieux à l'AF. Les professeurs chinois et français travaillent de concert pour assurer les progrès des étudiants. La présence de professeurs français, des professionnels du FLE, est tellement importante qu'elle atteint, sur le continent chinois 40% du corps enseignant à l'AF (ce chiffre est de 30% pour l'AF de Pékin). Ils sont souvent titulaires d'une maîtrise FLE. Les professeurs chinois, ayant pour la plupart suivi un double cursus chinois et français, sont également qualifiés et compétents, souvent expérimentés. L'AF les a embauchés grâce, entre autres, à ses liens avec le monde universitaire chinois. En effet, le positionnement de l'AF par rapport aux universités lui assure une bonne réputation et une bonne source de professeurs. La méthode de l'enseignement de l'AF contribue également à la réussite de l'AF en Chine. C'est une méthode communicative, différente de celle des universités chinoises qui relève d'un enseignement plus académique.

Enfin, l'AF développe des partenariats aussi divers que possibles en Chine pour découvrir ou créer les besoins. A part les liens avec les institutions publiques françaises, l'AF a récemment signé un accord informel avec l'Ambassade du Canada en Chine, car les Chinois désireux d'immigrer au Canada doivent parfois passer le TEF. L'AF envoie également des professeurs pour former le personnel chinois en entreprise ou auprès des ambassades. Elle admet gratuitement dans ses classes de formation des étudiants de l'Université de Pékin pour se faire connaître par ces étudiants, élites de la Chine...

La langue, tout comme les livres, les films, les œuvres musicales, artistiques ou audiovisuelles, n'est pas une marchandise comme les autres. L'enseignement des langues étrangères peut avoir une productivité importante dans les pays émergents, dont la Chine. En fait, comme l'a souligné Joëlle Farchy, « les industries culturelles ont été longtemps ignorées par les économistes. Elles sont pourtant principales porteuses de valeur ajoutée »<sup>21</sup>. La théorie économique a longtemps négligé le secteur de l'enseignement des langues étrangères. Considéré comme atypique par rapport aux lois qui régissent les modes de production et de consommation, ce secteur est pourtant, comme les autres industries culturelles, prometteur dans une Chine désireuse de s'approprier l'expérience de l'Occident et engagée dans un processus de « dislocation accélérée »<sup>22</sup> ou de « démembrement brutal »<sup>23</sup> des valeurs et formes traditionnelles. L'enseignement des langues étrangères est devenu un grand marché où s'activent les acteurs publics et privés, chinois et étrangers. Le marché est si important qu'il représente aujourd'hui 1% du Produit Intérieur Brut (PIB) chinois<sup>24</sup>. Le succès de la Maison des Editions de l'Enseignement et de la Recherche de Langues étrangères (annexée à l'Université des Langues étrangères de Pékin)<sup>25</sup> et celui de l'Ecole Xin Dong Fang<sup>27</sup> sont aussi impressionnants que représentatifs de cette tendance. L'AF a bien l'intention de partager ce marché géant avec les divers acteurs en présence.

## **Conclusion**

Il est à noter que si, de son côté, l'AF s'adapte aux lois de marché, en contrepartie son développement est pris en compte par les entreprises françaises. Sa présence en Chine offre à ces dernières des points de repères sur la localisation géographique des francophiles chinois et des expatriés français. Cette étude est notamment mise en valeur par les entreprises de produits de luxe qui visent les clients connaisseurs de la culture

française.

L'AF est en plein développement sur le continent chinois grâce à ses évitements des écueils politiques et son utilisation des lois du marché. Par des négociations permanentes avec différents partenaires chinois ou français, grâce aux besoins des Chinois de diversifier les lieux d'études et à la bonne image de la France aux yeux des Chinois, l'AF essaie de se faire une place sur le marché de l'apprentissage des langues étrangères en mettant en pratique ses diverses stratégies de développement. Reste à savoir si cet essor se poursuivra dans les prochaines années.

## Notes

<sup>1</sup> Source : délégation générale de l'Alliance française en Chine, juin 2005.

<sup>2</sup> Source : délégation générale de l'AF en Chine, mai 2005.

## Bibliographie

- Farchy Joëlle, *La Fin de l'exception culturelle ?*, Paris, CNRS, 1999.
- Lombard Alain, *Politique culturelle internationale. Le modèle français face à la mondialisation*, Paris, Maisons des cultures du monde, 2003, Coll. « Internationale de l'Imaginaire », Nouvelle Série – N°16.
- Mandelbaum Jean, Haber Daniel, *La Victoire de la Chine. L'Occident piégé par la mondialisation*, Paris, Descartes & Cie, 2001.
- Alliance française, *Alliances, Le Magazine de l'Alliance Française dans le monde*, (35, 36, 37, 38, 40).
- Alliance française, *Alliances 2000*.
- Alliance française, *Annuaire 2004*.
- Alliance française de Paris, *Rapport annuel de l'Assemblée générale*, 1996, 1997, 1998, 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003.
- Alliance française, *Statuts type de l'alliance française*.
- *40 ans de coopération franco-chinoise*, Revue commémorative officielle du 40ème anniversaire de la reconnaissance de la République populaire de Chine par la France, Paris, Agence Kas, 2004.
- Convention-cadre entre le ministère des Affaires étrangères et l'Alliance française de Paris signé le 29 janvier 2004.
- Présentation résumée (25/5/2005), *Les Alliances françaises de Chine*, Alliance Française.
- *Le réseau des Alliances Françaises de Chine*, La délégation générale de l'AF Paris en Chine, Pékin, mai 2005.

## Notes

1. Il ne s'agit ici que des Alliances françaises en Chine depuis le retour du réseau sur le continent chinois en 1989 et la seule qui est étudiée plus en détail ici est l'Alliance française à Pékin. Par conséquent, sont exclues de notre présentation les Alliances françaises à Hongkong, Macao et Taiwan, ainsi que les Alliances françaises créées puis disparues avant la réforme et l'ouverture de la Chine. Les premières AF en Chine ont vu le jour peu après la création de l'AF de Paris en 1883. Selon Maurice Bruézière, auteur de l'Alliance française, Histoire d'une institution (Paris, Hachette, 1983), durant la période de l'expansion à l'étranger qui a suivi la création de l'AF, « en Chine, une vingtaine d'adhérents se sont manifestés à Canton, à Pékin, à Tien-Tsin, à Shanghai, où une école gratuite a été ouverte en 1886 et a reçu de Paris livres de prix et médailles » (p. 26). L'AF de Shanghai s'est réorganisée en 1903 et est redevenue un comité en 1913. Des délégations ont été créées dans plusieurs villes chinoises à la même époque. Après 1937, l'AF a progressivement disparu de Chine à cause de la guerre. L'AF de Shanghai a fermé peu après 1951, année où elle comptait encore 300 étudiants.

2. Les Alliances françaises en Chine connaissent ainsi une croissance « spectaculaire » dans leurs effectifs. L'augmentation annuelle est de 8% en moyenne depuis le début de l'implantation du réseau en Chine. En 2001 comme en 2002, le nombre des étudiants du réseau chinois a augmenté de 15% par an, et en 2003 de

seulement 8% à cause du SRAS. Mais en 2004, la croissance des effectifs a repris et deux autres Alliances ont ouvert leurs portes, avec le lancement de l'Année de la France en Chine. L'ambition des Alliances est claire : atteindre environ le nombre de 15 établissements en 2007, un an avant l'organisation des Jeux Olympiques à Pékin. Les villes candidates pour une ouverture sont : Tsingdao, Jinan, Shenzhen, Tianjin, Shenyang, Harbin, Changchun, Kunming, Chongqing et Changsha. Les AF en Chine tisseront alors un réseau couvrant les deux tiers du territoire chinois. Il est probable que l'organisation des JO donnera une impulsion considérable au développement de l'Alliance en Chine, car le français est considéré dans le monde entier comme la langue du sport et des Jeux Olympiques. Les Alliances prévoient déjà une formation de français pour le personnel participant à l'organisation des JO de Pékin en 2008. Du 21 au 22 mai 2004, l'AF de Chine a organisé pour la première fois dans son histoire un colloque national dans la capitale chinoise. Le colloque a réuni tous les présidents des comités des AF en Chine et leurs directeurs chinois et français. Il a été suivi d'une conférence de presse. Un rapport interne dressant le bilan du développement de l'AF en Chine a été rédigé suite à cet événement.

3. L'« Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger » est créée sur l'initiative de l'ancien ambassadeur français à Londres, Paul Cambon (1843-1924), en juillet 1883. Le 10 mars 1884 est la véritable date fondatrice officielle de l'Alliance française de Paris, et des noms illustres font partie du 1er conseil d'administration : Ferdinand de Lesseps, Louis Pasteur, Ernest Renan, Jules Verne, Armand Colin...

4. Voir l'article premier des statuts de l'Alliance française.

5. Voir l'article premier des statuts de l'Alliance française.

6. Le poste de délégué général est institué pour les réseaux importants de l'AF. Celui de la Chine date de l'année 1999. Chaque alliance a un directeur français (souvent envoyé conjointement par l'AF de Paris, le Ministère de l'Education français et surtout le Ministère des Affaires étrangères et rémunéré par ce dernier), un directeur chinois et un président chinois (choisis tous les deux au sein de la direction de l'université chinoise partenaire de l'Alliance).

7. On peut trouver le texte intégral en chinois de cette réglementation, ainsi que ses modes d'application sur le site Internet du Ministère de l'Education chinois, [www.education.gov.cn](http://www.education.gov.cn).

8. Le partenariat avec des universités chinoises est considéré comme une belle réussite de l'AF en Chine. La création et la multiplication des liens avec le monde universitaire chinois, la rencontre directe avec le jeune public chinois et étudiant constituent des priorités de son développement.

9. Le mot est de la délégation générale de l'AF en Chine.

10. Le terme est de la délégation générale de l'AF en Chine.

11. Alain Lombard, Politique culturelle internationale. Le modèle français face à la mondialisation, Paris, Maisons des cultures du monde, 2003, Coll. « Internationale de l'Imaginaire », Nouvelle Série – N°16, p. 47.

12. Ibid., p. 53.

13. Exemple : bulletin n°27 de l'Alliance française, janvier, février et mars 1889, voir photocopie jointe à l'article de Mariangela Roselli, « Le projet politique de la langue française. Le rôle de l'Alliance française », Politix, (36), 1996, p. 72.

14. Jean Mandelbaum, Daniel Haber, La Victoire de la Chine. L'Occident piégé par la mondialisation, Paris, Descartes & Cie, 2001, p. 62.

15. Ibid., p. 28.

16. Ibid.

17. Le rapport annuel de l'Assemblée générale de l'AF de Paris 2002-2003, p. 15.

18. Voir « La lettre d'Egide », n°32, octobre 2003. <http://www.egide.asso.fr/fr/services/actualites/lettre/L32/dossier32.jhtml>

19. Le commerce sino-français représente moins de 2% du commerce extérieur de la Chine et la France se classe pour le moment au 8ème rang parmi les pays étrangers investisseurs en Chine. Après les événements de Tian'anmen, les relations politiques et économiques sino-françaises ont connu au début des années 1990 une période difficile, aggravée par les ventes d'armes de la France à Taiwan. L'impact négatif de cet incident sur les relations bilatérales se fait toujours sentir aujourd'hui. La position de la France sur la guerre en Irak lui a valu une sympathie de la part des Chinois, favorable à l'amélioration des relations bilatérales. A cela s'ajoute la célébration du 40ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales et l'organisation des années croisées. Les relations sino-françaises connaissent aujourd'hui une période qualifiée par certains observateurs de lune de miel.

20. L'inscription au TEF s'élève actuellement à 1 000 RMB (soit équivalent de 100 euros).

21. Joëlle Farchy, La Fin de l'exception culturelle ?, Paris, CNRS Editions, 1999, p. 8.



22. L'expression est de Zaki Laïdi, *Un Monde privé de sens*, Nouv. éd., Paris, Hachette Littératures, 1998, Coll. « Pluriel », p. 79.
23. Ibid.
24. L'anglais occupe sans aucun doute une place écrasante sur le terrain de l'enseignement des langues étrangères.
25. Les publications de cette maison d'éditions sont au nombre de 3 000 par an, englobant une trentaine de langues étrangères. Elle a été fondée en 1979, l'année où débutaient la réforme et l'ouverture de la Chine. Pour l'année 2003, son chiffre d'affaires s'élève à 1,1 milliard de yuan RMB (à peu près 110 millions d'euros). Pour en savoir plus, vous pouvez consulter son site internet : [www.fltp.com](http://www.fltp.com).
26. Xin Dong Fang signifie littéralement Nouvel Orient. Le groupe Nouvel Orient, fondé en 1993 et issu d'une école de langue anglaise, comprend aujourd'hui une quinzaine d'écoles de langues étrangères, 6 succursales et 2 instituts de recherche dans toute la Chine. Ses employés sont au nombre de 3 000, dont 200 ont été formés à l'étranger. Le nombre d'élèves a atteint 2 millions en dix ans. En 2003, 450 000 ont suivi les cours de langues étrangères dans les écoles de Xin Dong Fang. Les cours des écoles du groupe se concentrent sur la préparation des examens d'évaluation du niveau de langue étrangère, notamment de langue anglaise, tels que TOFEL, GRE, GMAT, TSE, LSAT, IELTS, BEC, etc. Le site internet du groupe de l'Education et de la Technologie Xin Dong Fang : [www.neworiental.org](http://www.neworiental.org)

## Annexes

Tableau des Alliances françaises en Chine (Mai 2004)			
Alliance française Date de création	Partenaire	Caractéristique	Nombre d'étudiants (2003)
Hong Kong 1953		La «mère» des Alliances françaises Un comité prestigieux Un rôle culturel essentiel.	5222
Macao 1987		La plus petite des AF de Chine.	503
Canton 1989	Université des Etudes étrangères	Première AF en Chine continentale. Succès certain après 15 ans. Forte présence dans l'enseignement. Rôle culturel fort. La première à faire peau neuve dans ses locaux.	1421
Shanghai 1993	Université du Temps Libre	La première, en nombre d'étudiants, des AF de Chine continentale. Grand dynamisme pédagogique et culturel. Nouveaux locaux inaugurés en 2003.	3347
Pékin 1995	Université des Langues et Cultures de Pékin	8 ans d'existence dans un petit local près de la Cité interdite. Une très forte croissance en 2001 et 2002. Un rôle culturel indéniable. Tournant majeur en 2004 avec un projet d'association avec le centre culturel de France à Pékin.	2829
Wuhan 2000	Université de Wuhan	La plus vaste des AF, avec de nouveaux locaux 2003. Un centre d'enseignement majeur pour les 500 heures. Rôle culturel important.	911
Nankin 2002	Université Normale de Nankin	Après 2 ans, une réussite spectaculaire : explosion des cours et présence culturelle très appréciée.	480
Chengdu 2003	Université des Sciences et Techniques Electroniques	Ouverte il y a peu, dotée d'un directeur en septembre. Démarrage très encourageant.	200 en 2004
Xi'An 2004	Université du Nord Ouest	Prévue en 2003, retardée par le SRAS, ouverture des cours en octobre 2004.	
Dalian 2005			
Kaohsiung 1988	Université nationale Sun Yat-Sen		
Taipei 2000	Université nationale Tsinghua		

Source principale : La délégation générale de l'AF en Chine